

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 96

Artikel: En 1999, la Fête des vigneronns prendra possession de Vevey
Autor: Hug, Charlotte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les vendanges terminées, une fois envolé le feuillage d'or et de pourpre, les vignes se sont endormies sur les bords du Léman. Durant l'hiver, dans ce château de Chillon que nous devons aux comtes de Savoie, la " Confrérie du Guillon ", comme chaque année, a honoré hôtes et amis, à la lumière des bougies et des feux de cheminée. Son gouverneur, vêtu comme la vigne en automne, a levé à de nombreuses reprises la coupe rutilante et s'écriant : " Bois ce vin et sois bon comme lui "...

En 1999, la Fête des vigneronns prendra possession de Vevey

Charlotte Hug

Pendant que, dans les caves, le vin poursuit sa mystérieuse transformation et permettra l'an prochain aux habitants de la région, comme le disait si bien Charles-Ferdinand Ramuz, de passer par-dessus les murs qui les ensèrent, les préparatifs de la grande Fête qui lui est consacrée sur ces rives magiques vont bon train. Pour la cinquième fois en ce siècle, la grande Place du Marché de Vevey retentira entre fin juillet et la mi-août 1999, de la musique, des danses et des chants qui glorifient le travail de la terre, qui représentent, en dépit de tout, la plus noble signification de ce grand bien après lequel soupirent ardemment tous les hommes de bonne volonté : la Paix !

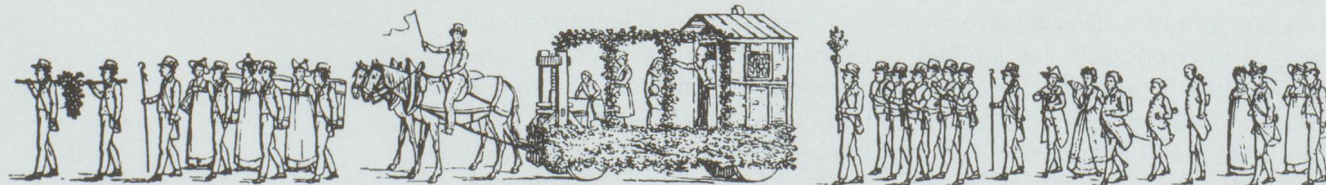
Un peu d'histoire

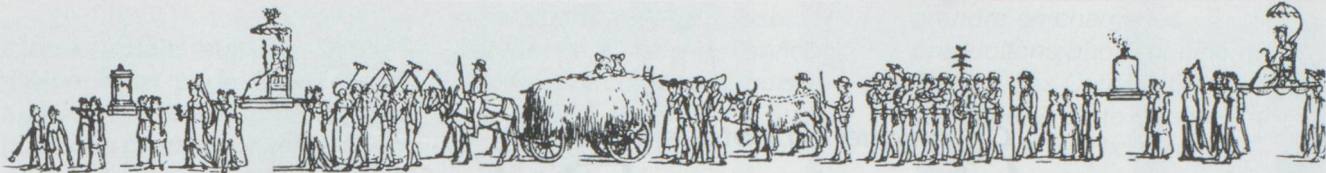
La cérémonie médiévale organisée pour récompenser les meilleurs vigneronns a débouché, à travers les siècles, sur un spectacle qui offre des ressemblances sociales avec les grandes solennités du théâtre antique et qui nous donne en même temps une idée de ce que furent nos grands

" mystères " du Moyen Age, où toutes les activités d'une ville concouraient à la tâche collective, où il y avait place pour les chefs-d'œuvre de toutes les confréries et corporations.

Signe qui ne trompe pas, la Confrérie des Vigneronns a traversé gaillardement les siècles sous la houlette des Abbés-présidents qui se sont succédés à sa tête. On retrouve ses traces dans des documents conservés depuis 1647. Il s'agissait à l'époque d'une Abbaye de l'Agriculture dite de Saint-Urbain. En ce bon vieux temps, les qualifications d'abbé, abbaye, confrérie s'appliquaient non seulement aux congrégations religieuses, mais aussi à d'autres sociétés civiles et même militaires. Actuellement, le siège de la Confrérie est à Vevey, dans un bâtiment construit en 1599, appelé " Le Château ", qui a servi de résidence aux baillis durant l'occupation bernoise.

À relire les minutes des séances de la vénérable abbaye en ce début du 17^{ème} siècle, on relève que sa devise était " Ora et Labora " (Prie et travaille), sentence qui figure encore aujourd'hui dans les armes de la Confrérie des





Vignerons. On y apprend aussi que si un vigneron négligeait trop son parchet, le conseil y envoyait des travailleurs et s'appropriait la récolte de l'année. La visite des vignes avait lieu aussi, donnant lieu à des promenades au cours desquelles le vin était largement versé, accompagnant probablement la collation durant laquelle on fêtait les vignerons méritants.

À travers plus de trois siècles, on constate que l'Abbaye de Saint-Urbain, à part son titre, a conservé les bases de son organisation : visites de vignes et récompense aux vignerons accompagnées d'une journée de réjouissances. Cette dernière, par la suite, a pris plus d'importance et d'apparat, présentant en germe la manifestation devenue, à partir de 1889, à la fois un événement national et un grand fait social. Voici trois ans, la Confrérie des Vignerons a pris la décision de célébrer en 1999 la dernière fête de ce millénaire. Les préparatifs en sont actuellement à une étape charnière, les responsables et la maquette du spectacle ont été en effet présentés au public à la fin de l'année écoulée.

Les artisans du spectacle

En 1977, lors de la dernière Fête, Charles Apothéloz en avait assuré la direction artistique, tandis que l'écrivain Henri Debluë en avait écrit le livret avant de composer son superbe roman " Les Cerises noires ", point culminant d'une œuvre stoppée par une fin brutale. C'est maintenant son neveu qui écrit le livret du prochain spectacle dont l'homme de théâtre François Rochaix assurera la direction artistique, après avoir travaillé à la conception. Plusieurs musiciens, dont Jean-François Bovard et Michel Hostettler - le troisième va être

incessamment désigné en remplacement du compositeur russe Edison Denisov, décédé en décembre 1996 - sont chargés de composer la musique des différentes parties, tandis que Jean-Claude Maret est responsable de la scénographie. C'est une Anglaise, Catherine Zuber, dont la mère était polonaise, travaillant surtout aux États-Unis, qui réalisera les costumes. Pas de doute, la Fête se situe à une échelle extraordinaire.

Ce spectacle de 1999 se propose donc, sans tourner le dos à l'élémentaire, aux mythes et aux symboles, de s'ouvrir au monde. La Fête devrait amener, tout en faisant preuve de conscience historique, les retrouvailles contradic-

toires de l'art populaire et de l'art savant, de la mémoire collective et de la création individuelle.

Bien décidés à faire de Vevey le carrefour de convergence des plus fortes, des plus belles traditions populaires et élitaires, les responsables du spectacle ont décidé d'animer également la ville à la fin de chaque représentation. Pour cela, le public sera invité à entrer dans un plus grand théâtre, le théâtre de la Vie, de la Cité et de la Fête. Les arènes s'ouvriront à la ville, la Fête se décentralisera et l'assistance se dispersera, se promenant dans une ville théâtralisée, organisée en stations, comme dans les Mystères du Moyen-Age. ■

La bande dessinée reproduite dans cet article est tirée de l'exemplaire pour l'année 1820 du " Véritable Almanach du Messager Boiteux de Berne et Vevey " (les Frères Loetscher, imprimeurs libraires à Vevey) et représente le cortège du 5 Aoust (sic) 1819. Le " reportage " qui accompagne ce splendide hors texte sera publié dans un de nos prochains numéros.

Maison Suisse de Retraite

23, avenue Jean-Jaurès - 92130 Issy-les-Moulineaux

Établissement pour personnes du 3^{ème} âge

- Priorité aux Suisses et Doubles-Nationaux
- Accueil personnalisé
- Pension complète - prix modérés
- Studios ou appartements deux pièces avec kitchenette et sanitaire
- Assistance médicale et soins
- Salon de coiffure
- Animations
- Espaces de détente
- Grand jardin
- Liaison avec l'Hôpital Suisse mitoyen
- Suivi Sécurité Sociale et Mutuelles
- Métro à 100 m ; station « Mairie d'Issy »

Renseignements et inscriptions :

Monsieur André Grasset, Directeur

23, avenue Jean-Jaurès - 92130 Issy-les-Moulineaux

Tél. : 01 46 42 21 41

Un reçu CERFA vous permettant de déduire 50% de cette somme de vos impôts, pourra vous être adressé.

Le soussigné autorise la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des :

- Membres à cotisation annuelle de 100 F par personne
- Membres à cotisation unique pour 10 ans de 1 000 F au minimum

Nom/Prénom :

Adresse :

Date/Signature

PUBLICITÉ